

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 26

Artikel: 3ème Distinction vaudoise d'architecture
Autor: Lezzi, Sigfrido
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>





3^{ème}

Par Sigfrido Lezzi

Distinction vaudoise d'architecture

Après plusieurs mois d'une attente et d'un suspense insoutenables, c'est finalement le 3 décembre dernier que l'attribution de la Distinction vaudoise d'architecture a mis un terme aux conjectures: les lauréats de la troisième édition sont maintenant officiellement connus et leurs travaux exposés au grand jour, jusqu'au 17 janvier 1993, au Musée des arts décoratifs de la ville de Lausanne (précisons qu'il n'est pas pour autant question de reléguer l'architecture au musée... de l'art décoratif!). Un dénouement qui donne un peu sa mesure à l'événement: c'est l'un de ces rares instants, dans l'espace culturel de ce canton, où les architectes s'expriment publiquement et identifient les constructions qu'ils jugent dignes d'intérêt pour soumettre leurs choix à l'appréciation de la *vox populi*. Et l'on se rend bien compte que l'opération n'est pas aisée, que les résultats de ce choix, les bâtiments primés, ne manqueront pas de mettre à rude épreuve les convictions de nos concitoyens. On en veut pour preuve les critiques dont l'attribution de la 2^{ème} DVA fit l'objet (critiques en l'occurrence orchestrées par un hebdomadaire romand, qui avait proposé à ses lecteurs de rejurer les constructions de ce canton, sur la base de critères d'appréciation on ne peut plus simples, soit «j'aime» ou «j'aime pas»).

Il n'est certes pas toujours facile pour l'homme de la rue de comprendre la valeur des prix attribués. La logique de cette pratique échappant souvent à ce qui semble être le «bon sens» général, elle apparaît, aux yeux de certains, comme suspecte et à caractère «maçonnerie». Et il n'y a là rien de nouveau, lorsqu'on relit les attaques que portait, voici plus de soixante ans, un A. de Senger à Le Corbusier et aux disciples de «L'Esprit Nouveau», en parlant de «Néo-Jacobins» («La crise dans l'architecture», BTSR, 4/1928, p. 45): les non-dits et les malentendus dominent le «débat». Ainsi, l'observateur s'exprime sur le seul élément d'un objet retenu pour lequel il est capable de marquer son désaccord, un avis qui est donné de manière univoque, sur le pragmatisme ou alors

l'aspect formel du bâtiment en question. **507**

Tout cela illustre bien la difficulté qu'ont les principes de l'architecture contemporaine à se frayer un chemin dans l'esprit des gens, sans parler du rôle aujourd'hui dévolu à la communication. Indirectement, ce sont en effet la signification des objets contemporains et la valeur d'une signalétique de notre temps qui sont en jeu. Une césure s'installe entre les propos de l'architecte et ceux du public: «...la théorie de l'architecture s'adresse en priorité aux architectes. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.», comme l'affirme G. Germann, dans son ouvrage intitulé «Vitruve et le Vitruvianisme» (Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1991).

Quelles sont d'ailleurs, en matière d'architecture, les références aujourd'hui reconnues et admises comme telles par un grand nombre de personnes hors des cercles professionnels? On se trouve là face à une indétermination qui amène à la question que doit résoudre la DVA, car il en va de sa crédibilité: quel enseignement faut-il tirer de cette évolution?

Fort de cette réflexion, le jury chargé de distinguer les objets significatifs proposés pour la 3^{ème} DVA a donc tenté de répondre à une telle interrogation. Un premier indice de réponse relève du classement des constructions primées, selon une répartition en catégories d'intervention: désormais, il n'existe plus d'intervention mineure, ou supposée telle, et l'on assiste à une démultiplication des petites interventions dignes d'intérêt. D'autre part, on constate un intérêt toujours plus grand pour la réhabilitation du patrimoine architectural des années 1950-1960. (Ce ne sont plus des bâtiments qu'il faut démolir... à tout prix.) Une deuxième indication réside dans le constat que la commande publique est souvent à l'origine d'interventions aux références mal maîtrisées, et qu'il existe des secteurs géographiques où l'on trouve un plus grand nombre d'objets d'une architecture de qualité (on pense surtout à la région lausannoise).

Un troisième élément ressort de la difficulté à trouver beaucoup de

Initiateurs de la DVA:
 FAS – Fédération
 des architectes suisses,
 section romande
 FSAI – Fédération
 suisse des architectes
 indépendants, section
 romande
 GPA – Groupement
 professionnel UTS
 des architectes, Vaud
 SVIA – Société
 vaudoise
 des ingénieurs
 et des architectes

Composition du jury:
 M. Pascal Amphoux,
 architecte, chercheur
 à l'IREC-EPFL
 M. Jacques Blumer,
 architecte, membre
 d'Atelier 5 à Berne
 M. Laurent Geninasca,
 architecte à Neuchâtel
 M^{me} Silvia Gmür,
 architecte à Bâle
 M. Sigfrido Lezzi,
 architecte
 au Grand-Lancy (GE)
 M. Richard Quincerot,
 architecte à Genève
 M. Didier Rebois,
 architecte, secrétaire
 général d'Europarc
 (président du jury)
 M. Jean-Marc Richard,
 journaliste à Lausanne

Photos:
 F. Bertin/Grandvaux

constructions intéressantes, réalisées durant l'intervalle de trois ans séparant deux attributions de la DVA. Paradoxalement, le nombre élevé de prix attribués par catégorie (deux ou trois) traduit en même temps l'incapacité des objets retenus à s'ériger comme des interventions exemplaires. Un constat qui en dit long sur la difficulté d'un concept à se réaliser et qui marque bien la différence entre l'architecte et le constructeur.

L'importance d'une approche telle que la DVA, réside dans cette mise en évidence de l'état momentané d'une culture de la construction. Mais elle doit également se montrer capable de rendre l'homme de la rue attentif aux particularités qui fondent la démarche de l'architecte, tant il est vrai que l'«étoffe» de cet acteur ne se mesure pas au nombre de trophées dont il émaille le paysage. Et nous ne résistons pas, dans cette optique, à citer J.-M. Savignat, pour la description qu'il donne du contexte parisien au XVIII^e siècle: «La maçonnerie a recomposé le tiers de la capitale depuis vingt-cinq ans... Mais c'est la maçonnerie et non l'architecture qui triomphe... les maçons ont dû faire fortune...» («Dessin et architecture du Moyen Age au XVIII^e siècle», éd. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Paris, 1983, p. 113).

Ainsi, l'Histoire nous propose parfois de troublantes impressions de déjà vu... En guise de conclusion, réaffirmons que si nous restons persuadés que la DVA peut contribuer à l'identification d'une architecture de qualité, la condition de réussite tient sans doute à sa capacité à faire douter le non-spécialiste. Soit à une capacité de mise en question des valeurs et des a priori: un toit à pans, oui, mais pas dans tous les cas; s'insérer dans une structure bâtie implique aussi de s'interroger sur les nécessités de son temps... En somme, il faut comprendre que construire est un acte réfléchi et qu'il requiert la maîtrise de l'architecte autant que du maître d'œuvre: c'est une opération qui dépasse la stricte application des règlements de construction. De même que l'ambiguïté entretenue par ceux qui confondent l'économie avec la culture architecturale, dans une approche qui privilégiant la première au détriment de l'autre (ou l'inverse), n'est pas sans conséquences pour notre environnement bâti. Et nous terminerons ici en paraphrasant G. Terragni: la tradition n'est pas une affaire de forme mais d'état d'esprit.

Distinctions 1989-1991

Immeuble de logement social, Lausanne

Maître d'ouvrage: Office vaudois de constructions à caractère social, OVCCS

Architectes: Atelier Cube, Guy et Marc Collomb, Patrick Vogel

UAP assurances, siège administratif, Lausanne

Maître d'ouvrage: UAP assurances

Architecte: Danilo Mondada

Aménagement des bureaux techniques et administratifs pour Diémond SA, sanitaires, Lausanne

Maître d'ouvrage:

Joseph Diémond SA

Architecte: Rodolphe Luscher

Maison familiale, Lausanne

Maître d'ouvrage: P.-Y. Suter

Architectes:

Ueli Brauen, Doris Waelchli

Deux appartements formant une habitation, Lausanne

Maître d'ouvrage:

Jean-Jacques Matter

Architectes: Olivier Galletti, Claude

Anne-Marie Matter

Construction d'un bureau, agrandissement d'une villa, Lausanne

Maître d'ouvrage:

Maria et Bernard Zurbuchen-Henz

Architectes:

Maria et Bernard Zurbuchen-Henz

Station de transformateurs électriques, Tannay

Maître d'ouvrage: Compagnie

vaudoise d'électricité, CVE

Architecte: Rodolphe Luscher

Station de transformateurs électriques, Signy, zone industrielle, route Blanche

Maître d'ouvrage: Compagnie

vaudoise d'électricité, CVE

Architectes: Atelier Cube, Guy

et Marc Collomb, Patrick Vogel

Extension de l'atelier Bürki, Romanel-sur-Lausanne

Maître d'ouvrage: Oskar Bürki SA

Architecte: Rodolphe Luscher

Mentions

Conservatoire de musique, Lausanne

Maître d'ouvrage:

SI conservatoire Lausanne SA

Architectes: Jacques Longchamp,

René Froidevaux

Bâtiment de services, En Saugeon, Villars-Sainte-Croix

Maître d'ouvrage:

Commune de Villars-Sainte-Croix

Architectes:

Patrick Devanthery, Inès Lamuniera

Annexe au garage, La Sarraz, Rochéa

Maître d'ouvrage:

Madeleine-Gabrièle Zali

Architecte: Laurent Zali

Halle d'entreposage pour véhicules, Payerne

Maître d'ouvrage:

Confédération suisse, représentée par

l'Office des constructions fédérales,

arrondissement 1, Lausanne

Architecte: Jean Widmer

Auteur du projet: Jean-Baptiste Ferrari

Bâtiment industriel, Moudon

Maître d'ouvrage: Agena SA

Architectes: Jean-Marie Boillat,

Marie-Claude Maillat

Dépôt-atelier du matériel roulant pour le TSOL, Lausanne

Maître d'ouvrage: TSOL, Tramway

du sud-ouest lausannois SA

Architectes: Atelier Cube,

Guy et Marc Collomb, Patrick Vogel

Quartier de logement social, Lausanne

Maître d'ouvrage: Société coopérative

COLOSA, anciennement Le Logement

Salubre

Architectes: Atelier Cube, Guy

et Marc Collomb, Patrick Vogel

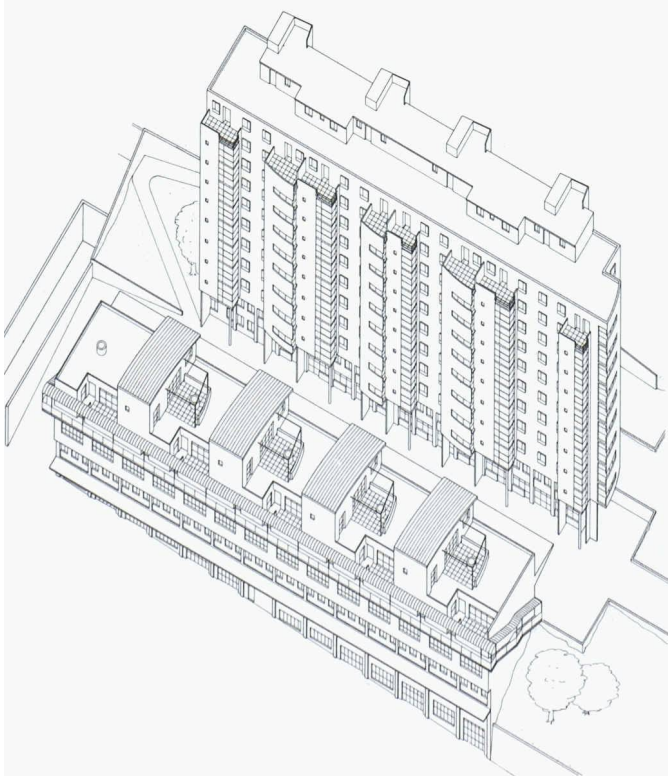
Extraits du rapport du jury

Immeuble de logements sociaux

Le patrimoine architectural des années 1950 et 1960 appelle des opérations de remise en état et de mise aux normes de confort contemporaines, qui représenteront une part importante du marché de l'architecture des dix prochaines années. Dans ce domaine, la réalisation de la Borde par l'Atelier Cube est exemplaire à plusieurs titres. Elle complexifie et densifie le programme en mêlant des ateliers, des logements neufs et une réhabilitation des logements existants. Elle utilise habilement le contexte urbain, par la création d'un bâtiment sur rue au-dessus des ateliers.



1-3 Immeuble de
logements sociaux
à Lausanne
Architecte:
Atelier Cube



Bâtiment administratif

Si les expériences se multiplient pour la réhabilitation d'immeubles de logement social des années 1950 et 1960, on connaît très peu d'opérations analogues portant sur des immeubles de bureaux. La réhabilitation de l'UAP apparaît comme une restauration intelligente, qui conserve l'esprit du bâtiment d'origine, d'un rationalisme ordinaire, mais non dénué de qualités urbaines, par son alignement sur rue et ses façades linéaires. L'architecte a su conserver ces qualités originelles.

Maison familiale

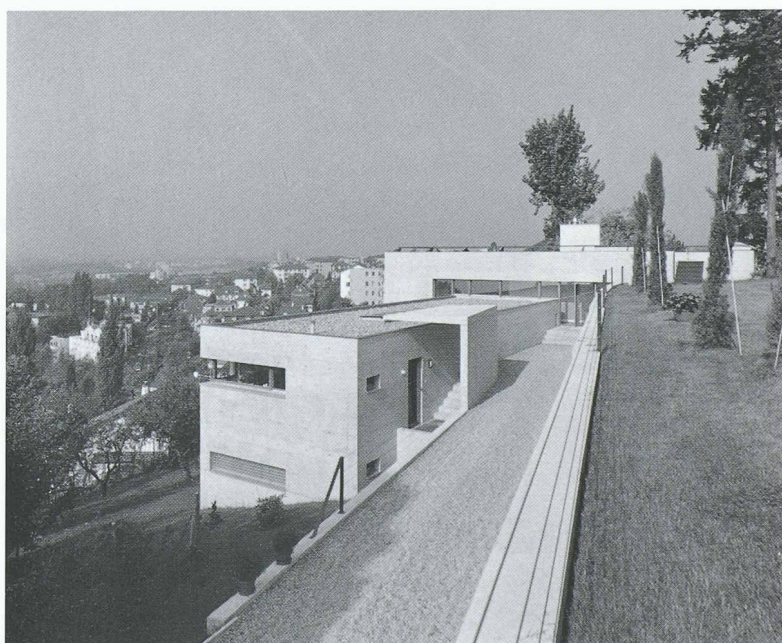
C'est un pavillon solitaire à côté d'un chalet solitaire, comme pour un effet de double contemporain, qui aurait gardé la mémoire du passé. C'est un objet au milieu d'un paysage campagnard, une boîte en bois – l'invention ayant consisté à réaliser les volets mobiles et les façades dans le même lattes – sous une ample toiture aux larges avant-toits, qui lui donne l'unité d'une construction agricole.

Maison à deux logements

L'intérêt de cette réalisation tient dans la manière dont les architectes ont exploité les éléments du contexte et fait du paysage le thème central de leur projet. Ils saisissent l'occasion qui leur est donnée de dessiner le jardin de la maison de maître, en l'arrêtant par un long mur de soutènement en béton, qui accompagne l'accès au nouveau bâtiment en contrebas. Celui-ci s'adosse au terrain en formant un T, dont chaque branche accueille un appartement tourné vers le lac. Ces appartements sont eux-mêmes des paysages définissant, par un jeu subtil d'ouvertures, des cadrages sur l'extérieur qui multiplient les angles de vue.

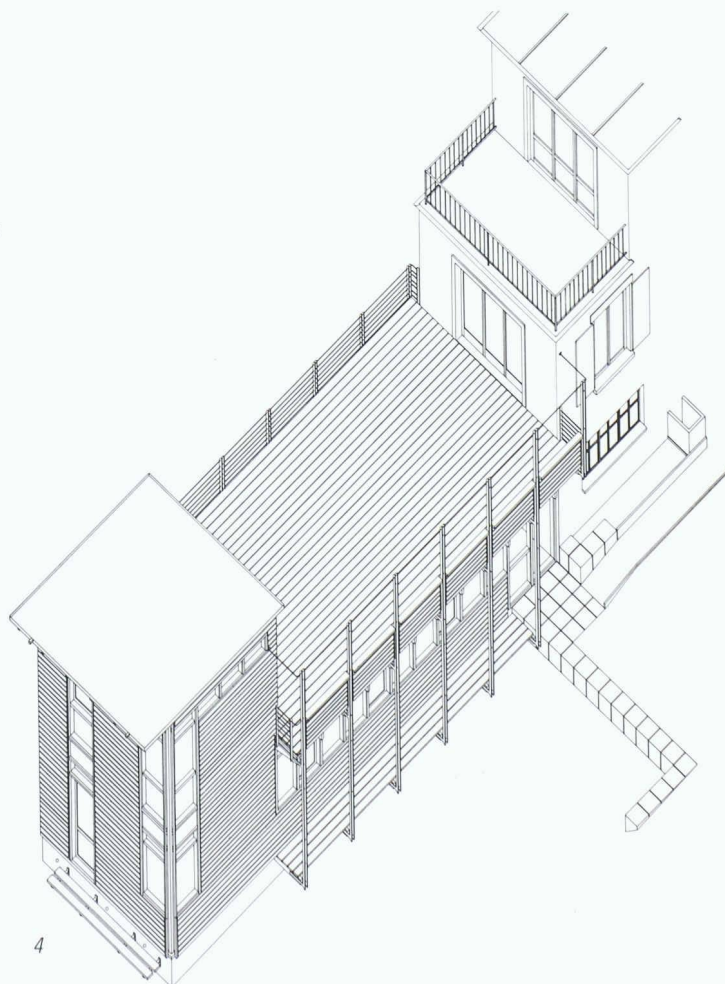
Agrandissement d'une villa

Cette réalisation est située dans un environnement périurbain caractéristique, composé d'immeubles d'habitat social et d'un parcellaire de villas modestes avec, au fond des jardins, leurs cabanes bricolées. Elle consiste dans l'adjonction d'un pavillon en bois à une villa banale qu'il requalifie remarquablement par la manière d'utiliser la parcelle étroite, de dialoguer avec l'existant et de se situer dans un environnement anarchique. Elle est exemplaire, parce qu'elle démontre qu'il est possible de s'approprier ces petites parcelles à moindre coût avec une économie constructive.





- 1 *Maison familiale à Lausanne;*
Architectes: Ueli Brauen,
Doris Waelchli
- 2 *Maison à deux logements à Lausanne*
Architectes: Olivier Galletti,
Claude Anne-Marie Matter
- 3-4 *Agrandissement d'une villa à Lausanne*
Architectes:
Maria et Bernard Zurbuchen-Henz
- 5 *Bâtiment administratif à Lausanne*
Architecte: Danilo Mondada



Stations de transformateurs électriques

L'architecture des édicules techniques est un problème de paysage et de design urbain qui trouve rarement des solutions satisfaisantes. L'initiative de la Compagnie vaudoise d'électricité mérite donc d'être saluée. La station de transformation électrique de l'Atelier Cube réunit trois atouts: un objet modulable, adaptable à plusieurs types d'édicules et de situations, une construction élaborée et élégante, alliant métal et bois, une valeur de ligne parfaitement identifiable. Si le container de Rodolphe Luscher s'avère moins facilement adaptable, puisqu'il est conçu comme un objet global, il présente l'avantage d'une plus grande simplicité: c'est moins un édifice architectural qu'une «machine fonctionnelle», qu'on ouvre par un capot de métal. Dans les deux cas, il s'agit de civiliser des équipements techniques omniprésents dans la culture urbaine.

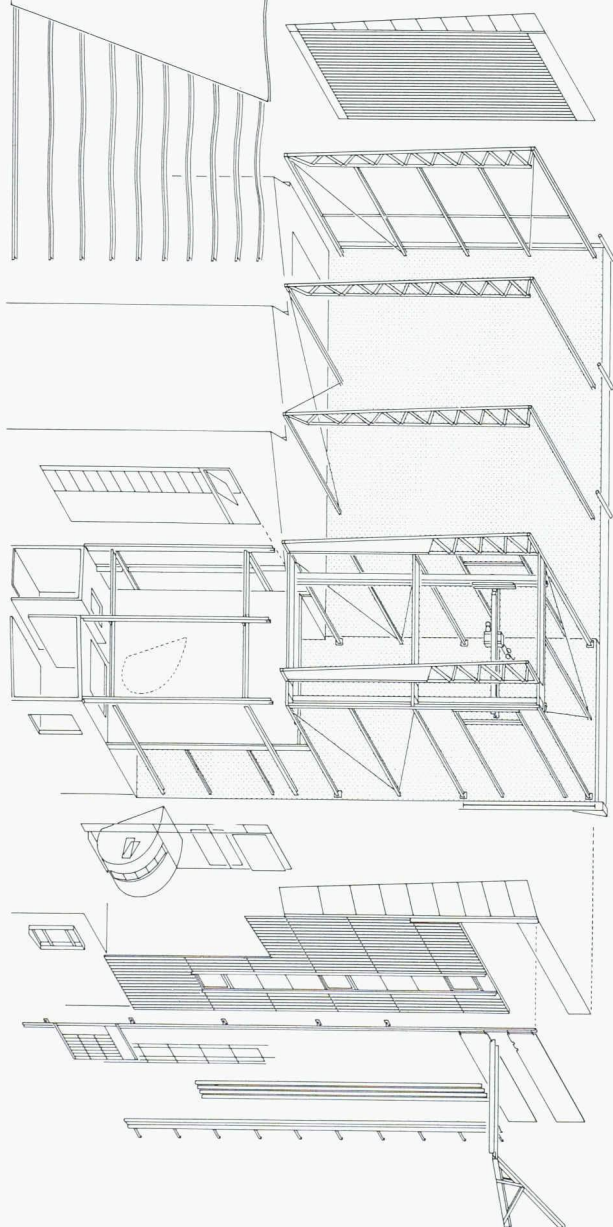
Extension d'un atelier d'artisan

C'est un «abri» unifiant des ateliers, des dépôts et un logement de gardien, un signe léger réalisé par la couverture, sous la forme d'une ondulation douce des fermes et des tôles, utilisant le savoir-faire du maître de l'ouvrage. L'emploi de matériaux industriels – poteaux métalliques de la structure, tôle ondulée pour la toiture, bardage alu, feuille de plastique pour les façades – confèrent au bâtiment un «look» contemporain, mais enraciné dans une culture d'architecture industrielle chère à l'ingénieur Jean Prouvé.

Aménagement de bureaux

Dans un immeuble très banalisé, sur une surface sans grands apports de lumière, une entreprise redéfinit son image par le réaménagement intérieur de ses bureaux. Consciente de la durée, limitée à quelques années, d'une telle intervention, elle choisit de ne pas s'exposer à travers une publicité tapageuse ostentatoire, mais par le biais d'une identité de la firme. L'architecture s'exprime par un emploi ingénieux de matériaux souvent industriels, sans luxe, mais composant un espace vivant et moderne, aux couleurs franches.





- 1 Station de transformateurs électriques
à Tannay
Architecte: Rodolphe Luscher
- 2 Station de transformateurs électriques
à Signy
Architecte: Atelier Cube
- 3-4 Extension d'un atelier d'artisan
à Romanel-sur-Lausanne
Architecte: Rodolphe Luscher
- 5 Aménagement de bureaux à Lausanne
Architecte: Rodolphe Luscher

